



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-058-2026-06

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS)

IDF-2026-06-17-00016 - Acte de déclaration n° DOS - 2026 /
1852??portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale du
Groupe Hospitalier Paris??Saint-Joseph, exploité par la Fondation
Hôpital Saint-Joseph, sis 185 rue Raymond??Losserand à Paris 14ème (3
pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2026-06-19-00029 - Arrêté n°DOS/EFF/OFF/2026/69 constatant la
cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie (2 pages)

Page 7

Agence Régionale de Santé - Délégation départementale de

Seine-et-Marne / Département Parcours et offre de soins

IDF-2026-06-16-00021 - Arrêté n° DOS-2026/77-09/ARS fixant la
désignation des médecins agréés de Seine-et-Marne en vertu de
l'article 1er du décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la
désignation des médecins agréés, à l'organisation des
comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions
d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au
régime de congés de maladie des fonctionnaires?? (5 pages)

Page 10

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-06-17-00016

Acte de déclaration n° DOS - 2026 / 1852
portant fonctionnement du laboratoire de
biologie médicale du Groupe Hospitalier Paris
Saint-Joseph, exploité par la Fondation Hôpital
Saint-Joseph, sis 185 rue Raymond
Losserand à Paris 14ème

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS – 2026 / 1852
portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale du Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph, exploité par la Fondation Hôpital Saint-Joseph, sis 185 rue Raymond Losserand à Paris 14^{ème}

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence Régionale de santé Ile-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS-2024/0034 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'acte de déclaration n° DOS2025-4621 en date du 13 novembre 2025 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale du groupe hospitalier Paris Saint-Joseph, sis 185 rue Raymond Losserand à Paris 14^{ème} ;

CONSIDERANT La demande déposée le 20 janvier 2026 et complétée de manière définitive le 20 mai 2026 par Monsieur Régis MOREAU, directeur général du Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph, sis 185 rue Raymond Losserand à Paris 14^{ème}, afin de prendre en compte les modifications suivantes apportées au fonctionnement du laboratoire de biologie médicale exploité par le Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph :

- Le transfert du site de l'Hôpital Marie-Lannelongue sis 133 avenue de la résistance au PLESSIS-ROBINSON (92350) vers de nouveaux locaux situés 12-14 avenue Galilée au PLESSIS-ROBINSON (92350), prévu pour le 11 juin 2026 ;
- L'actualisation de la liste des biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale ;

CONSIDERANT Les plans des locaux, la liste des équipements et du matériel du site sis 12-14 avenue Galilée au PLESSIS-ROBINSON (92350) ;

CONSIDERANT L'attestation d'accréditation n°8-3648 Rév.15 délivrée par le COFRAC ayant pour date de prise d'effet le 25 mars 2026 et pour date de fin de validité le 31 juillet 2029 ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

ARTICLE 1^{er} : **A compter du 11 juin 2026**, le laboratoire de biologie médicale du Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph, sis 185 rue Raymond Losserand à Paris (75014), exploité par la Fondation Hôpital Saint-Joseph, reconnue d'utilité publique, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le N° 75 015 012 0, fonctionne sous le n° 75-78 sur les quatre sites ouverts au public ci-dessous :

1. Site « Hôpital Saint-Joseph », site principal et siège social
185 rue Raymond Losserand à PARIS (75014)
Ouvert au public 24h/24h et 7j/7j
Pratiquant les activités suivantes : biochimie-génétique (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie, génétique constitutionnelle, génétique somatique), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, auto-immunité), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse)
N° FINESS ET en catégorie 365 : n° 75 000 052 3
2. Site « CMS Montrouge »
Centre de santé de la Ville de Montrouge
5, rue Amaury Duval à MONTROUGE (92120)
Site pré-post analytique
Ouvert au public de 8h à 16h du lundi au vendredi
N° FINESS ET en catégorie 365 : 92 003 776 9
3. Site « Hôpital Marie-Lannelongue »
12-14 avenue Galilée au PLESSIS-ROBINSON (92350)
Ouvert au public 24h/24h et 7j/7j
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie)
N° FINESS ET en catégorie 365 : 90 000 068 4
4. Site « CMT Malakoff »
Centre de santé Marie-Thérèse
51 rue Gambetta à MALAKOFF (92240)
Site pré-post analytique
Ouvert au public de 7h30 à 16h du lundi au vendredi
N° FINESS ET en catégorie 365 : 92 004 485 6

La liste des biologistes médicaux exerçant au sein du laboratoire de biologie médicale est la suivante :

1. Dr Sophie LAPLANCHE, pharmacien, biologiste-responsable
2. Dr Salomon OHANA, médecin biologiste
3. Dr Jihene CHERIF, médecin biologiste
4. Dr Habiba DAIKHA-MOULERICHE, médecin biologiste
5. Dr Shiva NASSIRI, médecin biologiste
6. Dr Parissa VAGHEFI, médecin biologiste
7. Pr Alban LE MONNIER, médecin biologiste
8. Dr Najoua EL HELALI, médecin biologiste
9. Dr Assaf MIZRAHI, médecin biologiste
10. Dr Céline MORY, pharmacien biologiste
11. Dr Gauthier PEAN DE PONFILLY, médecin biologiste
12. Dr Yaye-Fincoura SENGHOR, médecin biologiste
13. Dr Blaise Naomi KOUADIO, pharmacien biologiste
14. Dr Ferdi KUNDUL, médecin biologiste

15. Dr Sophie BOURRIQUET, pharmacien biologiste
16. Dr Virginie LOUVAIN QUINTARD, pharmacien biologiste
17. Dr Fatim DIAKITE, pharmacien biologiste
18. Dr Anne GIGANDON, pharmacien biologiste
19. Dr Anne LEFEUVRE, pharmacien biologiste
20. Dr Emmeline LEWKOWICZ, pharmacien biologiste
21. Dr Laurence MAURICE ESTEPA, pharmacien biologiste
22. Dr Djaouida BENGOUFA, pharmacien biologiste
23. Dr Hamza OUNI, pharmacien biologiste
24. Dr Florian PIQUES, médecin biologiste
25. Dr Géry COUROUBLE, pharmacien biologiste
- 26. Dr Iheb ELKAIBI, pharmacien biologiste**
- 27. Dr Sara MRABET, pharmacien biologiste**
- 28. Dr Jean-Claude NGUYEN, pharmacien biologiste**
- 29. Dr Annick CHAVONNET, pharmacien biologiste**

- ARTICLE 2° :** L'acte de déclaration n° DOS2025-4621 en date du 13 novembre 2025 portant fonctionnement du laboratoire de biologie médicale du Groupe Hospitalier Paris Saint-Joseph est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.
- ARTICLE 3° :** Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 4° :** Le directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 17 juin 2026

Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
d'Ile-de-France

Par délégation,
Le directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-06-19-00029

Arrêté n°DOS/EFF/OFF/2026/69 constatant la
cessation définitive d'activité d'une officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2026/69

constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 30 mai 1978 portant octroi de la licence n° 1141 à l'officine de pharmacie sise 3, avenue des Quatre Pavés du Roy – 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX ;
- VU** le jugement du Tribunal des Activités Economiques de Versailles en date du 18 mars 2025 prononçant la liquidation judiciaire de la SARL PHARMACIE HURABIELLE CHEVALLIER, dont le siège social est sis 3, avenue des Quatre Pavés du Roy – 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (SIREN 804 424 471), sans autoriser de poursuite d'activité ;
- VU** l'ordonnance du juge-commissaire du Tribunal des Activités Economiques de Versailles en date du 9 décembre 2025 ordonnant, par application de l'article L. 642-19 du code de commerce, la cession des éléments isolés du fonds de commerce de la SARL PHARMACIE HURABIELLE CHEVALLIER, à l'exclusion de la licence d'exploitation et du bail, au profit de la SELARL PHARMACIE RAJERISON (SIREN 752 525 998) ;
- VU** le jugement du Tribunal des Activités Economiques de Versailles en date du 6 mai 2026, par lequel le liquidateur judiciaire, la SELARL ML CONSEILS, a procédé à la cession des éléments du fonds de commerce et a restitué la licence d'exploitation à l'ARS Île-de-France par courrier reçu le 8 juin 2026 ;

CONSIDERANT que la procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de la SARL PHARMACIE HURABIELLE CHEVALLIER qui exploite l'officine sise 3, avenue des Quatre Pavés du Roy – 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX a été clôturée le 6 mai 2026 ;

CONSIDERANT que l'officine de pharmacie n'a fait l'objet d'aucune reprise dans le cadre de cette procédure de liquidation judiciaire et que de ce fait elle a cessé définitivement toute activité à la date du jugement de clôture ;

CONSIDERANT que de ce fait, il y a lieu de constater cette cessation définitive d'activité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La cessation d'activité de l'officine de pharmacie exploitée par Madame Anne HURABIELLE CLAVERIE, sise 3, avenue des Quatre Pavés du Roy – 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX est réputée définitive à compter du 6 mai 2026.

La licence n° 78#001141 est caduque à compter de cette date.

ARTICLE 2^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3^e : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint-Denis

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Par délégation,

Agence Régionale de Santé - Délégation
départementale de Seine-et-Marne

IDF-2026-06-16-00021

Arrêté n° DOS-2026/77-09/ARS fixant la
désignation des médecins agréés de
Seine-et-Marne en vertu de l'article 1er du décret
n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la
désignation des médecins agréés, à l'organisation
des comités médicaux et des commissions de
réforme, aux conditions d'aptitude physique
pour l'admission aux emplois publics et au
régime de congés de maladie des fonctionnaires

ARRETE N° DOS-2026/77-09/ARS

**Fixant la désignation des médecins agréés de Seine-et-Marne
En vertu de l'article 1^{er} du décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la
désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des
commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux
emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires**

**Le Préfet de Seine-et-Marne
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU la loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

VU le décret n° 86.442 du 14 mars 1986 modifié relatif en particulier à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme ;

VU le décret n° 87.602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 relatif en particulier à l'organisation des comités médicaux ;

VU le décret n° 88.386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière ;

VU le décret du Président de la République en date du 6 septembre 2023 portant nomination de Monsieur Pierre ORY, préfet de Seine-et-Marne ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1999 autorisant la mise en place d'un traitement automatisé d'informations nominatives pour la gestion des agréments de médecins, des demandes d'avis médical concernant les fonctionnaires et assimilés et le secrétariat du comité médical et des commissions de réforme ;

Vu l'arrêté interministériel du 3 juillet 2007 modifié fixant la rémunération des membres des comités médicaux prévus par le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 ;

Vu l'arrêté interministériel du 3 juillet 2007 fixant la rémunération des médecins agréés, généralistes et spécialistes visées par le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 ;

Vu l'avis émis par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-et-Marne en date du 7 mai 2026 ;

Sur proposition du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des médecins agréés généralistes et spécialistes du département de Seine-et-Marne est fixée pour une durée de 3 ans à compter de la date du présent arrêté conformément au tableau annexé.

Article 2^e : Tout arrêté antérieur relatif à la liste des médecins généralistes et spécialistes agréés est abrogé.

Article 3^e : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Seine-et-Marne dans un délai de deux mois courant à compter de la notification de celui-ci à l'intéressé(e) et de sa publication pour les tiers.

Article 4^e : Le Secrétaire Général de la préfecture et la directrice de la délégation départementale de l'ARS de Seine-et-Marne sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Seine-et-Marne et de la préfecture de région.

Melun, le 16 juin 2026

Le Préfet de Seine-et-Marne,
SIGNE
Pierre ORY

ANNEXE 1
Liste des médecins agréés
Arrêté n° DOS-2026/77-09/ARS

Qualification	Code Postal	Communes	Nom Prénom	Adresse Professionnelle	Téléphone
MEDECINS GENERALISTES	77780	BOURRON MARLOTTE	MORIO Philippe	19 rue Murger	01 64 45 70 32
	77170	BRIE-COMTE-ROBERT	GALBRUN Michel	4 rue de la Chaussée	01 64 36 37 40
	77420	CHAMPS SUR MARNE	FINET Alain	2 Allée Paul Langevin	01 64 68 03 64
	77420	CHAMPS SUR MARNE	BEN SALAH MOUSSA Besma	4 rue de Paris	01 60 05 12 06
	77500	CHELLES	ALILI Hassiba	24 avenue de la Résistance	01 87 07 64 26
	77500	CHELLES	BRIKI Rachid	24 avenue de la Résistance	01 64 21 90 66
	77700	CHESSY	BONNIVARD Richard	1 rue de la Fontaine Rouge	07 68 98 99 81
	77120	COULOMMIERS	MBONGUE MOUANGUE André-Pascal	17 rue Yvette Troispoux	01 64 03 33 18
	77320	LA CHAPELLE LA REINE	NAHOUM Hubert	9 place de la République	01 64 24 30 35
	77185	LOGNES	LA Bobby	Pôle médical de la gare de Lognes 9 Esplanade des Droits de l'Homme	09 60 06 29 25
	77185	LOGNES	STAVRAKIS Kosta	Pôle médical de la gare de Lognes 9 Esplanade des Droits de l'Homme	09 77 30 33 64
	77185	LOGNES	SIVAYOGARAJAH Thurka	25 grande allée des charmillles	01 60 17 63 31
	77185	LOGNES	VERNE Jean Charles	13, rue Giuseppe Verdi	01 64 80 40 89
	77100	MEAUX	TOURE Matinnin	14 mail des Corses	01 41 81 17 48
	77000	MELUN	COLLET Sylvain	24 rue du Colonel Picot	01 64 09 59 85
	77130	MONTEREAU-FAULT-YONNE	DUFriche Jean	Pôle Médical Municipal 11 rue Victor Hugo	01 64 70 31 61
	77122	MONTHYON	LEMETAYER Audrey	59 rue de la République	01 60 01 24 55
	77250	MORET-SUR-LOING	PRIEUR GERARDIN Patricia	15 bis avenue Jean Jaurès	06 08 88 93 16
	77720	MORMANT	GUILLEMARD J. Christophe	31 rue Guilloteaux	01 64 06 51 87
	77140	NEMOURS	RAVELEAU Jacques	5 rue Léon Daunay	06 09 14 39 16 Et MAÏÏA

	77140	NEMOURS	LAMARCHE-VADEL Yacine	Centre Hospitalier de Nemours 15 rue des Chaudins	01 64 45 19 86
	77340	PONTAULT-COMBAULT	BANH Dinh-Quoc-Antoine	19 route de la Libération	01 64 40 63 65
	77160	PROVINS	LEGET François-Yves	36 rue Aristide Briand	01 64 60 24 44
	77860	QUINCY-VOISINS	PARPALEIX Patrick	9 rue Braunston	06 21 23 21 23
	77670	SAINT-MAMMES	TRAN KHAI Hoan	61 Quai de Seine	01 64 23 38 11
	77200	TORCY	GONTIES Michaël	10 rue de l'Eau Vive	01 60 17 72 89
	77240	VERT-SAINT-DENIS	ELBEZ Guy	20 rue Pasteur	01 60 63 34 43
CARDIOLOGUES	77160	PROVINS	JIBRIL Abdelhafid	17 place Honoré de Balzac	01 64 00 17 88
CHIRURGIENS ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE	77190	DAMMARIE- LES-LYS	COTTIAS Pascal	230 rue Pierre Curie	06 41 04 27 60
	77000	MELUN	CHARON Richard	Clinique St Jean L'Ermitage 274 Avenue Marc Jacquet - MELUN	01 64 71 54 00
	77160	PROVINS	CHARON Richard	Centre Hospitalier Léon Binet	01 64 60 40 00
GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE	77600	JOSSIGNY	NABI Ali	Carré Haussman 1 Cours de la Gondoire	06 86 11 90 83
PSYCHIATRES	77190	DAMMARIE LES LYS	GEORGE Caroline	CMP 1 Résidence du Parc de la Mairie	01 81 74 27 70
	77190	DAMMARIE LES LYS	HIDJEB Djamel	CMP 1 Résidence du Parc de la Mairie	01 81 74 27 70
	77600	JOSSIGNY	DESCE Jean-Marie	2 cours de la Gondoire	01 61 10 64 50
	77600	JOSSIGNY	KETIR Djamila	2 cours de la Gondoire	01 61 10 64 64
	77100	MEAUX	KHRAIS Tawfiq	6-8 rue Saint Fiacre	01 64 35 38 38
	77190	DAMMARIE LES LYS	HAMOUDI Slimane	Centre Médico-psychologique du Parc 1 résidence du Parc de la Mairie	01 81 74 27 70

SPECIALISTE EN SANTE PUBLIQUE ET MEDECINE SOCIALE	77600	JOSSIGNY	MARC Bernard	GHEF 2/4 Cours de la Gondoire	01 61 10 63 64
--	-------	----------	--------------	-------------------------------	----------------